



BULLETIN D'INSCRIPTION RALLYE DU GRAND PRIX DE PAU 28 AU 31 MAI 2020



PAU
TOURISME
Béarn Pyrénées

Clôture des inscriptions : 27 mars 2020

COORDONNÉES ÉQUIPAGE

Merci de remplir ce bulletin en lettres majuscules



PILOTE

CO-PILOTE

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal / Ville _____

Pays _____

N° de permis de conduire _____

Tél. _____

Email _____

XS S M L XL XXL XXXL Taille polo XS S M L XL XXL XXXL

Chambre DOUBLE ☐ ☐ Chambre TWIN Allergies alimentaires : _____

VÉHICULE

Marque : _____ Modèle : _____

Année : _____ Immatriculation : _____

Compagnie d'assurance : _____ N° de contrat : _____

RÉSERVATION

PRIX POUR UN ÉQUIPAGE DE 2 PERSONNES / 1 VOITURE SELON LES OPTIONS :

SANS HÉBERGEMENT : 1.650 € ☐

AVEC HÉBERGEMENT 4* : 1.950€ ☐

AVEC HÉBERGEMENT 5* : 2.250€ ☐

Soit acompte de 50% à verser pour confirmer votre réservation : _____ € • Paiement par chèque à l'ordre de « La P'tite Pilote » ☐

Solde restant à payer (au plus tard 45 jours avant l'événement) : _____ € • Paiement par CB en ligne sur le site www.laptitepilote.com (Rubrique « Boutique ») ☐

J'accepte le règlement et les conditions générales ☐

Date :

Signature :



Bulletin à retourner, accompagné d'une photo du véhicule :
Par email à info@laptitepilote.com OU

Par courrier à La P'tite Pilote - 47 rue du Lieutenant Colonel de Montbrison - F-92500 Rueil-Malmaison

Votre inscription définitive vous sera confirmée par email.

RÈGLEMENT ET CONDITIONS GÉNÉRALES

La Rallye du Grand Prix de Pau est un rallye de l'ordre du loisir, organisé par la société LA P'TITE PILOTE, l'ASAC BASCO BEARNAIS et PAU PYRENEES TOURISME. Tout esprit de compétition est à bannir. Au cours de ce rallye, les participants auront à parcourir, en suivant le road-book, un certain nombre de tronçons sur routes ouvertes à la circulation. En aucun cas, la vitesse n'interviendra dans le classement du rallye.

VÉHICULES ÉLIGIBLES ET ÉQUIPAGES

Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'engagement d'un véhicule s'il ne correspond pas à l'esprit de l'événement et si le nombre maximal de voitures a été atteint.

Voitures éligibles

Ce rallye est ouvert aux voitures d'avant 1985 (ou plus récentes d'exception sur dossier) homologuées pour l'usage routier et conformes au Code de la Route en vigueur en France, à jour de leur Carte Grise, Certificat d'Assurance et du Contrôle Technique.

Les véhicules n'ont pas besoin d'avoir une homologation sportive.

Équipage

L'équipage doit être constitué de deux personnes dont l'une au minimum doit être titulaire du permis de conduire. Il n'est pas nécessaire d'avoir une licence de pilote.

Les participants doivent veiller au bon état général de leur voiture. Les conducteurs sont les seuls responsables des dégâts pouvant arriver à leur véhicule, seuls ou avec un tiers. L'organisation en décline toute responsabilité.

Toute personne ne respectant pas le règlement et / ou se mettant en danger elle ou les autres participants pourra être exclue de l'événement par l'organisation.

PARCOURS ROUTIER

Le parcours routier est imposé, les participants doivent suivre le road-book. Chaque tronçon se compose d'un point de départ et d'un point d'arrivée mais aussi d'étapes intermédiaires qui ne sont pas forcément indiquées sur le road-book mais où le passage des participants est obligatoire.

ASSURANCE

Les propriétaires des véhicules engagés font leur affaire personnelle de l'assurance auto responsabilité civile vis-à-vis des tiers et doivent vérifier auprès de leur assurance qu'ils sont bien, eux et leur véhicule, assurés pour ce type de manifestation.

Les participants renoncent à engager la responsabilité de LA P'TITE PILOTE, de l'ASAC BASCO BEARNAIS et de PAU PYRENEES TOURISME à quelque titre que ce soit. Le contrat conclu entre les participants et les organisateurs est régi par la loi Française.

DROITS D'ENGAGEMENTS

Les droits d'engagement sont pour un équipage de 2 personnes / 1 voiture. Ils incluent :

- L'organisation et l'encadrement
- La restauration (du dîner d'ouverture du 28 mai au déjeuner de clôture du 31 mai sauf le dîner du 29 mai)
- L'hébergement pour les nuits du 28, 29 et 30 mai en chambre double ou twin en établissement 4* ou 5* en fonction de l'option choisie et si option avec hébergement
- Le road-book inédit
- Les plaques de rallye et kit de fixation
- Le sac de bienvenue
- Le kit de vêtements officiel
- Les activités, animations, épreuves, visites...
- La remise de prix et les cadeaux
- Le pass 3 jours full access tribunes, palmeraie et paddocks au GP de Pau Historique
- 2 sessions de roulage de 30min au GP de Pau Historique
- L'équipe média (photo et vidéo)
- L'assurance RC organisateur
- L'assistance mécanique

Les extras et les consommations ne sont pas compris.

L'hébergement en chambre single est possible sur demande moyennant un supplément, dans la limite des disponibilités. Les chambres seront attribuées dans l'ordre des inscriptions.

Un acompte de 50% est demandé à l'inscription. Sans acompte, aucune demande d'inscription ne sera prise en compte. Le solde de l'inscription est à verser au plus tard 45 jours avant la date de l'événement.

DÉSISTEMENTS / ANNULATION

Le non versement du solde entraînera l'annulation de l'inscription sans donner droit à un remboursement de l'acompte. Si une demande d'annulation de participation intervient (par courrier postal uniquement) 60 jours avant l'événement, la somme forfaitaire de 500€ sera retenue par l'organisateur au titre des frais administratifs. L'annulation de participation à moins de 60 jours de l'événement ne donnera lieu à aucun remboursement de l'ensemble de l'inscription.

Le nombre de participants minimum est placé à 20 équipages soit 40 personnes. Au cas où le nombre d'engagés est insuffisant, la société LA P'TITE PILOTE se réserve le droit d'annuler l'événement. Dans ce cas, les participants seront prévenus et remboursés.

En cas de Force Majeure, ou pour toute raison de sécurité liée à des circonstances extraordinaires, l'organisation se réserve le droit d'annuler l'événement sans remboursement de l'engagement.

DROIT D'IMAGE

Les organisateurs se réservent le droit de prendre des images pendant l'événement. Images qui sont susceptibles d'être diffusées sur tout support de communication ayant un rapport avec l'événement sans qu'aucun droit à l'image ne puisse être réclamé par qui que ce soit.